

FRANCE – Les mairies sans OGM, c'est reparti !

Par Anne FURET

Publié le 31/10/2008, modifié le 27/02/2025

Le 4 octobre, se tenait au Thor, dans le Vaucluse, une fête célébrant le panneau "Commune sans OGM" installé en entrée de ville. En effet depuis le 20 mai, la commune a voté une délibération contre la culture des PGM sur le territoire du Thor, délibération suivie d'un arrêté municipal d'interdiction. Le Préfet a déféré la délibération, mais n'a curieusement pas déféré l'arrêté (qui, contrairement à la délibération a une réelle force juridique...). Le 8 octobre, c'est la ville de Thuir dans les Pyrénées Orientales qui a pris un arrêté anti-OGM.

Dans le numéro 12 d'Inf'OGM Actu [1], nous évoquions l'initiative aveyronnaise d'une Association nationale des communes anti-OGM. Où en est le projet ? Pierre-Emmanuel Parais, du service communication de la ville de Millau, nous indique que l'association se met progressivement en place depuis Millau et le Sud-Aveyron. Un courrier va être adressé dans les jours qui viennent à plus d'une trentaine de villes et villages ayant pris, cette année, un arrêté municipal, une délibération, une motion s'opposant à la culture en plein champ des organismes génétiquement modifiés sur leur territoire.

Les destinataires de ce courrier, co-signé par quatre élus de l'Aveyron dont le maire de Millau, Guy Durand (PS), sont des communes du sud de la France et de Bretagne essentiellement. Un modèle de délibération et une demande d'adhésion à cette future association seront joints à cette lettre. Précisons que ces arrêtés doivent être pris annuellement. En 2005, environ 2000 communes avaient adoptés un arrêté et / ou une délibération allant dans ce sens. Pour 2008, les chiffres ne sont pas encore connus.

[1] [FRANCE - Aveyron : le Préfet souhaite déférer les arrêtés anti OGM](#)

Adresse de cet article : <https://infogm.org/france-les-mairies-sans-ogm-cest-reparti/>